



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Boisement d'une parcelle de 1ha au hameau Diguët sur la commune de Colomby (Département de la Manche)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Dumur

Prénom(s)

Jérôme Vincent François

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47c Premiers boisements d'une surface totale supérieure à 0,5 ha	Le projet consiste en la plantation d'essences forestières sur une parcelle non boisée d'une surface de 1ha 03a 55ca.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste au boisement d'une parcelle agricole de 1h03 sur la commune de Colomby, actuellement en prairie. L'objectif est de créer à long terme un massif boisé diversifié en essences de feuillues (90%) et de résineux (10%).

Le choix des essences a été fait en tenant compte des espèces d'arbres présentes dans les haies bocagères entourant la parcelle et dans l'environnement proche de la parcelle. Le boisement sera composé d'environ 1200 arbres/ha. Le peuplement sera composé à environ 70% avec les essences suivantes : chêne (25%), aulne (20%), hêtre (10%), châtaignier (10%).

Les essences feuillues (environ 1050 plants) seront composées de hêtre commun, aulne glutineux, aulne à feuilles de coeur, châtaignier, chêne sessile, chêne pédonculé, chêne rouge d'Amérique, chêne des marais, merisier, tilleul à grandes feuilles, tilleul à petites feuilles, bouleau, érable champêtre, érable sycomore. Les essences de résineux (environ 150 plants) seront composées d'épicéa commun, sapin de Vancouver et de pin maritime.

Le peuplement sera conduit en taillis.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du boisement est de valoriser cette parcelle agricole inexploitée depuis plusieurs années en nature de prairie. Cette parcelle sera destinée à la production de bois de chauffage et/ou bois d'œuvre. Ce boisement sera composée d'essences diversifiées et sera favorable à la biodiversité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Plantation d'essences de feuillues variées et de quelques espèces de résineux dont la diversité permettra de diminuer les risques sanitaires et de maintenir une biodiversité d'espèces dans la parcelle. La plantation sera réalisée à l'automne 2023 à une densité d'environ 1200 arbres/ha en rang distant de 3m, selon un schéma de plantation 3 x 2m. Les plants seront espacés tous les 2 m environ sur la ligne que se soit pour les feuillus ou les résineux.

Une distance de 5 à 7 m sera établie entre la plantation et les haies bocagères existantes entourant la parcelle à sa périphérie qui seront maintenues dans le projet. Concernant la protection des végétaux, la clôture de 1,4 m présente au pied de la haie autour de la parcelle sera maintenue pour protéger la plantation de la présence de cervidés et de gibiers et garantir la réussite de la plantation. A terme, cette clôture sera retirée.

Les espèces d'arbres en racines nues seront plantées manuellement de manière aléatoire dans la parcelle. Les trous de plantation seront réalisés à la tarière. Les plants qui auront dépéris seront remplacés durant les 3 premières années.

Suivant les conditions climatiques en fin d'année et la disponibilité des végétaux, la plantation est prévue durant l'hiver 2023/2024 (entre novembre 2023 et mars 2024).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Des entretiens manuels ou mécaniques seront effectués régulièrement durant les premières années suivant la plantation. Elles auront pour but de limiter la concurrence entre la plantation et le couvert herbacé de la parcelle. Le broyage de l'herbe sur l'interligne sera réalisée de 2 à 3 fois par an durant les premières années de la plantation.

Durant les périodes hivernales, des tailles de formation et des éclaircissages pourront être réalisés selon les besoins.

La première éclaircie aura lieu entre 15 et 30 ans en fonction des essences (15 ans pour les résineux et 30 ans pour les feuillus). La diversité des espèces implantées dans la parcelle (17 espèces au minimum) permettra à terme d'entretenir le peuplement en régénération naturelle et de l'adapter au sol et au changement climatique.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
superficie totale du projet	1 ha 03 a 55 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :
Lieu-dit : Hameau Diguët
Localité : Colomby
Code postal : 5 0 7 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 9 ° 4 6 , 1 8 " Lat. : - 1 ° 5 0 , 8 8 "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Une zone ZNIEFF Continentale (type 2) est située à 3,5 km sur la commune d'Hemevez. (250008148)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Pas de classement de la commune de Colomby

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Une zone humide est située à 2,6 km : Marais du Cotentin et du Bessin, Baie des Veys.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Un site Natura 2000 (Directive Habitats) est situé sur la commune d'Hemevez à 3,5 km : Marais du Cotentin et du Bessin, Baie des Veys (FR2500088) ; Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys (FR2510046).
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet n'aura pas d'incidences sur l'habitat naturel des oiseaux, des invertébrés, des mammifères et des plantes de milieu humide ou sur les espèces aquatiques. La parcelle est située à plusieurs kilomètres de la zone humide. Le projet ne remet pas en cause les enjeux sur la conservation des habitats naturels liés au site Natura 2000. Il peut être source d'une nouvelle biodiversité d'espèces végétales et animales par l'implantation d'un espace forestier.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Passage d'une parcelle en prairie inexploitée depuis plusieurs années en espace forestier
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les interventions d'entretien de la parcelle seront réduites à environ 2 ou 3 broyages/an des interrangs. Une distance de 6 à 8 m sera maintenue entre la plantation et les haies bocagères existantes conservées dans le projet. Les essences choisies seront plantées en mélange et de manière aléatoire dans la parcelle. Elles vont permettre une diversification de l'écosystème.

La circulation des engins lorsque le sol est détrempé sera proscrit afin d'éviter toutes ornières et tassement dans le sol. Le boisement sera mené de façon à limiter les risques de pollution de l'environnement (pas de recours au désherbage chimique, aucun pesticide utilisé), en limitant les risques de dégradation des habitats naturels lors des interventions mécanisés.

Le broyage s'arrêtera dès que la compétition entre les arbres et le couvert herbacé ne sera plus un danger pour la survie du peuplement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas une évaluation environnementale car il ne s'agit pas d'un projet à fort impact sur le milieu naturel. Il s'inscrit dans le paysage bocager du Nord Cotentin. Les espèces utilisées pour la plantation seront en adéquation avec le territoire. Ce boisement s'inscrit dans une démarche de développement durable en accord avec les conditions du milieu (sol, paysage, biodiversité, changement climatique). Il n'est utilisateur d'aucun intrant.

Ce projet va participer à la séquestration du Carbone, maintenir et développer la biodiversité des espèces animales et végétales dans un environnement agricole, jouer un rôle dans la filtration et la purification de l'eau.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

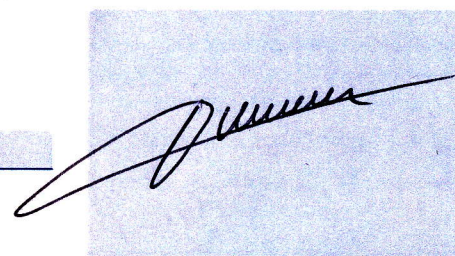
Nom DUMUR

Prénom Jérôme

Qualité du signataire Propriétaire

À Brix

Fait le 0 7 / 0 6 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)